DECLARATION SUR L'HONNEUR

(pour paiement des indemnités journalières)

Je soussigné(e), M./ Mme	
Matricule:	
déclare sur l'honneur avoir cessé mon travail pour maladie le	
et ne pas avoir repris d'activité ou percevoir des indemnisations chômage jusqu'au	
Fait à, le	Signature

 \Rightarrow si l'interruption de travail est d'une durée inférieure à 15 jours, déposer cette déclaration dès la fin de l'arrêt,

 \Rightarrow si l'interruption est supérieure à quinze jours, déposer cette déclaration toutes les 2 semaines ainsi qu'à la fin de l'arrêt.